

CASTELNAU-LE-LEZ ADOPTE UNE PLATE-FORME DE TÉLÉSERVICES AUX CITOYENS

Un seul compte personnalisé pour accéder, en ligne, à toutes les téléprocédures de la commune. C'est ce que propose Castelnau-le-Lez (Hérault, 15 000 hab.) depuis le 7 avril. Un sondage sur le site de la ville ayant montré une forte demande des citoyens pour les téléservices, et la possibilité actuelle de tout commander sur internet ont conduit la ville à accepter la proposition d'*Inexine*, prestataire web de la commune depuis plusieurs années : tester une nouvelle plateforme de gestion de la relation citoyen. Dans un premier temps, seuls les services les plus réactifs, ou ceux qui avaient déjà initié des téléservices, bénéficient de la plateforme : état civil, demande d'interventions techniques, élections, sécurité vacances (surveillance du domicile par la police en cas d'absence prolongée). Dans une quinzaine de jours, les habitants accéderont à une billetterie culturelle en ligne et, en septembre, le restaurant scolaire et la garderie seront à leur tour reliés à la plateforme. Pendant plusieurs mois, un stagiaire a analysé les procédures des services pour les adapter à l'informatique. Il a fallu, ensuite, sensibiliser les agents et procéder aux tests techniques. Quatre agents sont affectés à la plateforme et chargés de former des aides. "L'objectif est d'offrir un service réel au citoyen avec une mairie ouverte 24h/24, en lui facilitant la vie sans compliquer celle de l'agent...", explique Vincent Nolot, directeur de la communication de la ville. Le citoyen ouvre un compte famille par l'intermédiaire du service communication ; chaque demande est ensuite signalée par mail à l'agent qui devra la traiter en *back-office*, en principe dans les 4 jours. Pour le paiement en ligne, Castelnau a choisi la solution *Paybox*, dont les commissions ne sont pas trop élevées. Ville pilote, Castelnau n'a rien déboursé pour la prestation technique d'*Inexine* ; elle devra, toutefois, financer des connecteurs pour réintégrer les paiements dans les logiciels métiers de chaque service. "Pour réussir un tel projet, il est impératif d'associer les agents et chefs de service en amont, et de ne pas arriver avec une solution toute faite", précise Vincent Nolot. Il faut aussi **repérer les agents à l'aise avec les nouvelles technologies et les désigner comme référents du projet**. En moins de quinze jours, une vingtaine de personnes ont déjà créé leur compte. La plateforme web-services est **accessible à toutes les collectivités en open source**.

Vincent Nolot : 04 67 14 27 22 - www.inexine.com

SUIVRE LES BUS SCOLAIRES PAR RADIO SANS FIL

Aux États-Unis, une ville de l'État de Washington utilise les liaisons radio RFID (les étiquettes *intelligentes*) pour s'assurer que les enfants sont effectivement dans le bus de ramassage scolaire. Le système de radio-identification *ZPass* comprend une carte, que l'élève emporte dans son cartable, et un lecteur, ce qui permet de le localiser lorsqu'il monte dans le véhicule ou lorsqu'il en descend. L'heure, la date et le lieu sont envoyés à une base de données que

tous les rectorats peuvent consulter par internet. En cas de problème, les responsables scolaires peuvent ainsi alerter les parents. Couplé à une autre technologie, le *ZPass* peut aussi suivre l'itinéraire des cars scolaires. Pour éviter toute incursion dans la vie privée, les données personnelles figurant sur la carte de l'élève sont verrouillées et contrôlées par les districts scolaires.

Source : *L'Atelier*

DES HORLOGES PUBLIQUES COMMANDÉES PAR LIAISON RADIO

Les nouvelles horloges de Bodet, reliées par une transmission radio sans fil, évitent le câblage des bâtiments, ce qui permet de réaliser des économies sur l'installation d'horloges en réseaux. Une horloge mère (la *Microquartz Sigma*) émet un code horaire par l'intermédiaire d'un émetteur radio ; les horloges réceptrices captent le message horaire et se synchronisent automatiquement. En cas de perturbation, elles continuent de fonctionner sur leur propre base de temps. Il suffit de programmer l'horloge principale et les circuits relais à l'aide d'un logiciel. Ce système, qui intègre le changement d'heure automatique, s'adresse aux écoles, hôpitaux... Un programmeur permet aussi d'utiliser le réseau pour déclencher des appareils à distance, de façon plus rationnelle, et d'économiser ainsi l'énergie : éclairage, chauffage, climatisation...

www.bodet.com

LA MANCHE GÉNÉRALISE LES SERVICES PUBLICS PAR VISIOCONFÉRENCE

En 2009, les habitants des 52 cantons de la Manche seront à proximité d'un centre d'accueil de services publics en visio-relais. Ces dispositifs, testés par le département depuis 1999, leur permettent d'entrer en contact avec les différentes administrations (Caf, CPAM, Urssaf...), par visioconférence, sans avoir à se déplacer. Ils bénéficient ainsi de conseils, peuvent effectuer leurs démarches administratives, échanger des documents ou les imprimer à distance. Le conseil général compte également ouvrir le dispositif à de nouveaux partenaires, et développer des offres en matière sociale et d'emploi, ainsi que pour les entreprises. Ces visio-relais font partie d'un programme exemplaire de développement numérique du territoire, pour lequel le conseil général et les communautés de communes ont investi plus de 24 M€ sur trois ans. La démarche est également favorable à l'environnement.

www.manchenumerique.fr

UN BILAN DE LA VIDÉOSURVEILLANCE (SUITE DE LA P.1)

technologiques et évaluer les risques pour la vie privée et le respect des libertés publiques. Cette création fait suite à l'audition, par la commission des Lois, d'Alex Türk, président de la Cnil, et d'Alain Bauer, président du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance et président de la commission nationale de la vidéosurveillance.